30 octobre 1947 (voir pp. 913-918), réduit les droits sur plusieurs articles importants du commerce mondial. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane (Cuba), du 21 novembre 1947 au 24 mars 1948, a rédigé la Charte de l'Organisation internationale du travail. Une commission provisoire a été établie en attendant ratification de la charte. Le Canada et les 53 autres signataires s'engagent à collaborer ensemble dans le domaine du commerce et de l'emploi et à coopérer avec les Nations Unies afin d'assurer un niveau de vie plus élevé, l'emploi total et des conditions de progrès économique et social. Les pays signataires s'engagent à observer les nombreux articles détaillés des accords, articles explicatifs des pratiques à suivre en matière de commerce et d'emploi. Cette charte marque un grand pas en assurant une base à l'avancement du commerce international, élément si important pour la stabilisation du revenu et de l'emploi à un niveau élevé au Canada.

Les chiffres détaillés du commerce canadien en 1947 et durant les années antérieures sont réunis sommairement en tableaux et analysés aux pp. 937-976. Il s'agit surtout du commerce de marchandises. Bien que cet élément soit de beaucoup le plus important des échanges internationaux, les rapports entre le commerce de marchandises et les autres éléments, comme les services, le tourisme, etc., peuvent être mieux compris en se référant à la Partie III, pp. 976-988.

Le Canada et le commerce mondial*.—Certains pays qui étaient, avant la seconde guerre mondiale, d'importants producteurs soit de marchandises ouvrées, soit de produits primaires, ont vu grandement diminuer leur productivité; quelques autres ont vu tout le contraire et sont maintenant à peu près la seule source d'importations nécessaires à la restauration des pays dévastés par la guerre. Ces faits sont de première importance dans la situation économique mondiale.

Les pays producteurs, dont le Canada, ne peuvent répondre aux besoins des pays importateurs, alors même que leur production industrielle et domestique est supérieure à celle d'avant-guerre, situation due en partie à la demande immense et en partie aux ressources limitées et mal réparties en devises fermes nécessaires au paiement de la plupart de ces importations.

Le nouvel alignement des pays au point de vue de la productivité a contribué à exercer de fortes pressions inflationnistes qui n'ont fait que compliquer les choses. Si l'indice de la situation mondiale du commerce fait voir le niveau du total des exportations nettes de tous les pays, il faut noter, cependant, que la solution du problème de la pénurie mondiale se trouve en somme retardée dans la mesure où le volume des exportations nettes d'un pays le prive d'approvisionnements dont la pénurie retarde sa reconstruction.

Au Canada, comme partout ailleurs, la restauration a retardé du fait des pénuries causées par les différends industriels et l'insuffisance des importations, l'embouteillage dans le domaine du transport, de l'énergie et des matériaux de construction, ainsi que les répercussions inégales de la réglementation des prix. Toutefois, la situation s'améliore rapidement en 1946 et 1947, après l'adoucissement ou l'abolition de la réglementation à l'égard de centaines de denrées, y compris plusieurs matières premières essentielles, des salaires, etc. L'efficacité de ces mesures est subordonnée à de semblables mesures adoptées ailleurs, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni, pays dont l'influence sur le commerce canadien est profonde.

^{*} Renseignements tirés du rapport économique des Nations Unies.